

Audition de la femme de Jérôme BARELLA

Communiqué du Procureur de la République d'Auch



Audition de la femme de Jérôme BARELLA

La femme de Jérôme BARELLA a fait l'objet d'une audition en qualité de témoin les 18 et 19 juin. Cette audition a été menée par la cellule nationale d'enquête de la gendarmerie dans le cadre des procédures en cours portant sur les viols et agressions sexuelles dénoncés par plusieurs mineures.

C'est dans le cadre de cette audition qu'elle a dénoncé des faits commis par Jérôme BARELLA, susceptibles de revêtir notamment une qualification de viol sur sa personne.

La retranscription de cette audition n'est pas achevée.

Mon parquet reste donc dans l'attente de la communication du procès-verbal de cette audition, afin d'apprécier les suites à donner et notamment l'opportunité d'une ouverture d'information judiciaire et d'un dessaisissement au profit du pôle de l'instruction d'Agen.

Le procureur de la République

Clémence MEYER